



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Sainte-Cécile**  
**11 février 2026 – Local 408**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile  
tenue le 11 février 2026 à 18h30.

**PRÉSENTS :**

Mélanie Georges  
Myriam Jean  
Maude Lapierre  
Isabelle Plante  
Christelle Juteau  
Catherine Gagno  
Alexandra Sabin

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Sophie Daigle – Direction

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

Anastasia Krasheninnikova

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Isabelle Plante, déclare la séance ouverte. Il est 18h39.

**2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Alexandra Sabin est désignée secrétaire.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Maude Lapierre et **Adopté à l'unanimité** que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 novembre 2025**

#### 4.1. Suivi au procès-verbal

**IL EST PROPOSÉ PAR** Christelle Juteau et **adopté à l'unanimité** que le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2025 soit adopté sans modifications.

### 5. PAROLE AUX OBSERVATEURS

#### 5.1. Communauté, OPP, observateurs

- Anastasia Krasheninnikova nous partage l'organisation du camp de jour du Patro Villeray. Un programme doit sortir en ce qui concerne les journées pédagogiques (communes) aux écoles de quartier.
- Cristelle Juteau intervient à titre de représentante de l'OPP. Des activités récompenses sont prévues en mars et seront discutés à la prochaine rencontre de l'OPP. Bon retour sur la semaine des enseignants.

#### 5.2. Représentant du comité de parents

Alexandra Sabin intervient à titre de représentante du comité de parents. N'étant pas présente à la dernière rencontre du comité, elle rappelle les faits saillants transmis par la présidente notamment sur la résolution du comité de parents dénonçant les coupures budgétaires dans le réseau de l'éducation.

### 6. POINTS NÉCESSITANT UNE DISCUSSION/ APPROBATION/ ADOPTION

#### 6.1 Grille-matières 2026-2027 (approbation)

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas de changement majeur dans la grille des matières par rapport à 2025-2026.

**IL EST PROPOSÉ** par Catherine Gagnon **et adopté à l'unanimité.**

#### 6.2 Modification au code de vie (cellulaire et vouvoiement) approbation

**CONSIDÉRANT QUE** la loi sur l'interdiction du cellulaire et sur l'obligation du vouvoiement a été présenté aux membres.

**CONSIDÉRANT QUE** des questionnements sont soulevés par certains membres sur le vouvoiement et l'usage des titres « Monsieur » « Madame » dans le respect de l'identité de genre, des préférences et du jugement du personnel enseignant.

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'établissement souhaite produire un avis dénonçant les moyens mis en œuvre pour instaurer le respect.

**CONSIDÉRANT QUE** Sophie Daigle va consulter pour un avis juridique concernant l'usage obligatoire des titres.

**CONSIDÉRANT QUE** Le code de vie a été modifié en conséquence.

**IL EST PROPOSÉ** par Isabelle Plante **et adopté à l'unanimité** que les formulations suivantes soient ajoutées en bas du tableau du code de vie dans l'agenda 26-27:

**Important** ⇒ *En tout temps, les élèves doivent adopter un comportement empreint de civisme. Ils doivent entre autres :*

- *vouvoyer le personnel de l'école ;*
- *utiliser le titre de « madame » ou de « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école.*

*De plus, il est interdit aux élèves d'utiliser, en tout temps et en tout lieu (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments de l'école), un cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel.*

### **6.3 Utilisation des budgets du CÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** Christelle Juteau propose qu'un budget soit consacré pour remercier les membres de l'OPP dont les modalités seront décidées ultérieurement.

**CONSIDÉRANT QU'**un budget de 400\$ du budget formation du CÉ sera utilisé pour une formation sur le sommeil pour les préscolaires. La direction va vérifier avec les parents pour ouvrir pour un plus grand nombre éventuellement.

**IL EST PROPOSÉ** par Catherine Gagnon **et adopté à l'unanimité.**

### **6.4 Sondage à faire auprès des élèves (point de consultation)**

Le comité « code de vie » pourrait sonder les élèves au sujet de :

- Résolution de conflits
- Sentiment de bien-être
- Sentiment de sécurité
- Discussion en classe sur l'apport du tutorat avec annotation des professeurs concernés.

## **7. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS/RAPPELS**

### **7.1. Budget 2025-2026 (État de situation)**

Sophie Daigle présente la situation financière notamment pour le fonds 1 (relatif aux dépenses courantes de l'école), fonds 4 (accumulation de campagne de financement qui ne peut sortir que sur résolution du CÉ), fonds 9 (provenance des parents en début

d'année), les dons (Pierre-Lavoie, vente de sapins déposées au FDS 4), service de garde, fonds 6 (allocations supplémentaires selon portrait de l'école).

### **7.2 Formation obligatoire pour les membres du CÉ**

Les membres sont invités à compléter la formation obligatoire en ligne.

### **8. VARIA - POINTS DIVERS**

Aucun point n'est discuté.

### **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h41.

*Isabelle Plante*

---

**Présidence**

*Sophie Desjardins*

---

**Direction d'établissement**